

11 septembre 2012 : rencontre historique à Monteynard

## EDF valorise la mémoire des Hommes ayant vécu la construction du barrage de Monteynard-Avignonet

Dans le cadre des 50 ans du barrage de Monteynard-Avignonet, EDF Unité de Production Alpes organise, en présence d'anciens, une soirée d'échanges pour faire connaître et partager l'histoire de la construction et l'exploitation du barrage. Cette rencontre aura lieu le 11 septembre à 18h30, à la salle communale de Monteynard (38). Cette transmission inter-générationnelle permettra au public de découvrir l'histoire du barrage à travers les yeux de ceux qui ont vécu cette incroyable aventure.



Les aménagements hydroélectriques de la vallée du Drac témoignent de toute l'aventure industrielle du XX<sup>ème</sup> siècle autour du développement de cette énergie dans les vallées alpines. Le barrage de Monteynard-Avignonet qui fête ses 50 ans en 2012, est devenu le symbole de la chaîne du Drac en s'inscrivant progressivement dans le paysage de la vallée. EDF Unité de Production Alpes a choisi de valoriser ce patrimoine inestimable à travers la mémoire et le témoignage d'anciens qui ont participé à la construction et l'exploitation du barrage.

Au fil de la soirée, plusieurs thématiques seront abordées : la vallée avant le barrage, les différentes phases de construction, l'évolution des métiers ou encore le développement du tourisme autour du lac. Le public pourra également découvrir pourquoi ce barrage a une architecture si particulière. Les témoignages rythmeront la soirée, ponctués d'anecdotes qui apporteront un éclairage sensible sur cette grande aventure humaine autour de la construction d'un des fleurons du parc hydroélectrique d'EDF.

Retrouvez de nombreuses d'informations et documents sur l'histoire du barrage de Monteynard-Avignonet sur le site dédié : [www.50ans-monteynard.fr](http://www.50ans-monteynard.fr)

Et à l'Espace d'information EDF du Môle, à la base touristique de Treffort : <http://hydro-alpes.edf.com>, rubrique « Rencontrez-nous »